



Ma propre plage



HABITATS À DÉCOUVRIR ET À RESPECTER

Durant une activité de nettoyage d'une plage, il importe de respecter un certain nombre de règles. Certes, les plages du Saint-Laurent constituent des lieux de loisirs. Cependant, elles représentent un important écosystème de la zone côtière qui protège la vie dans le Saint-Laurent, en abritant de nombreuses espèces animales et végétales, mais aussi les zones fragiles, contre les forces extrêmes du vent et de l'eau.



Ne ramassez pas les algues, le bois qui flotte et les coquilles vides de mollusques. Ce ne sont pas des déchets. L'accumulation de débris végétaux et organiques sur les plages est un phénomène naturel qui contribue à conserver la stabilité des rivages. Les plages du Saint-Laurent ne sont pas toutes des plages de sable blanc comme dans notre imagination. Ne tentez pas de déterrer des objets profondément enfouis dans le sol. Cela peut s'avérer dangereux pour vous et peut provoquer des dommages au milieu naturel même si cela partait d'une bonne intention. Tout nettoyer peut être dommageable pour ces écosystèmes puisque nous affectons ainsi la protection naturelle des rivages.



La circulation en véhicules motorisés est interdite sur les plages, sur les flèches de sable, dans les marais et les marécages partout dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Les plages de sable et les dunes sont particulièrement sensibles à ce problème. Évitez de piétiner les plantes qui maintiennent le sable en place et protègent ainsi les habitats des rivages, et utilisez les zones d'accès public pour vous rendre à la zone de nettoyage. Les plantes des rivages sont très sensibles au piétinement et à la circulation de véhicules. Une fois érodées, les plages ne protègent plus les zones côtières, ce qui peut causer plusieurs pertes matérielles aux propriétaires riverains, surtout durant les tempêtes.



Privilégiez un nettoyage manuel afin de perturber le moins possible le milieu.

L'abondance de nourriture et d'abris naturels sur les plages laisse supposer la présence de nombreuses espèces de poissons, de mollusques, de crustacés, d'oiseaux et même de mammifères. La présence de cette faune diversifiée nécessite certaines précautions lors d'une activité de nettoyage :

-  **déplacez-vous** en évitant les plantes, les algues et les animaux présents sur la plage;
-  lorsque nécessaire, manipulez les algues, les roches et les morceaux de bois avec délicatesse et **remettez-les** en place;
-  **gardez vos distances** avec les animaux et les oiseaux;
-  **laissez vos animaux domestiques** à la maison;
-  lors de la découverte d'un animal mort, **n'y touchez pas** car il pourrait être porteur de maladies; **avisez** les organisateurs de l'activité de nettoyage; ceux-ci prendront les mesures nécessaires.





DÉRANGEMENT DES ESPÈCES FAUNTIQUES

Les oiseaux de rivage

Chaque année, le Saint-Laurent accueille de nombreux oiseaux migrateurs, dont 22 espèces d'oiseaux de rivage ou limicoles, totalisant plus de 160 000 individus. Très peu d'espèces d'oiseaux de rivage nichent le long du Saint-Laurent, qui est plutôt utilisé comme halte lors des migrations printanière et automnale. Ces haltes migratoires — correspondant principalement à des estrans vaseux et des plages — sont primordiales pour ces grands voyageurs car elles leur permettent à la fois de se reposer et de s'alimenter ; bref, de reprendre des forces avant de continuer leur longue route. Malheureusement, ces oiseaux discrets et souvent très méconnus sont extrêmement vulnérables au dérangement par les véhicules tout terrain (VTT), marcheurs, kayakistes, etc. Soyez attentifs durant vos activités de nettoyage sur les plages : ils ne sont pas loin !



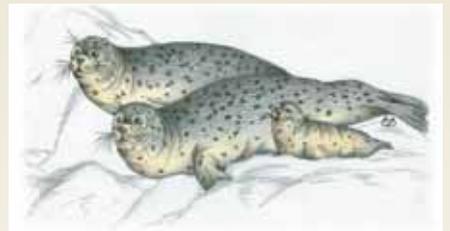
Le capelan

Le capelan est un petit poisson pélagique, de couleur argenté qui vient « rouler » à chaque printemps sur certaines plages de sable ou de graviers de l'Est du Québec. Le spectacle de la fraie (activité de reproduction) sur la plage est impressionnant. Cette activité peut se dérouler entre mai et juillet (selon les secteurs). Des vagues chargées de milliers de capelans déferlent sur le sable ou le gravier et les capelans se retrouvent dans quelques centimètres d'eau seulement. Ne soyez pas surpris de retrouver des poissons morts sur la rive : c'est normal car plusieurs capelans ne parviennent pas à reprendre le large à la marée descendante. À la suite de cette activité intense, les œufs fécondés se retrouvent enfouis dans le sable et y demeurent durant quelques semaines. Au cours de vos balades sur la plage, si vous êtes témoin du capelan qui roule, informez les organismes locaux (ex. : comités ZIP) qui recueillent ces précieuses informations.



Le phoque commun

Le phoque commun est le plus petit des quatre espèces de pinnipèdes que l'on retrouve dans le Saint-Laurent. Comme le béluga, il habite l'estuaire du Saint-Laurent à l'année. Une des problématiques affectant le phoque commun est liée à l'échouage des jeunes. Durant cette période, il est fréquent d'observer des jeunes phoques se reposant hors de l'eau sur des grèves ou des rochers à marée basse. Les jeunes peuvent être observés, à l'eau ou sur la terre ferme, criant après leur mère qui les a laissés, soit pour aller s'alimenter en haute mer (durant la période d'allaitement : de mai au début juillet), soit définitivement (après le sevrage : de la mi-juin à la fin juillet).



SI VOUS DÉCOUVREZ UN JEUNE PHOQUE... et qu'il paraît seul et en détresse, voici les actions à poser :

-  **gardez vos distances, sa mère n'est probablement pas loin;**
-  **ne tentez pas de le manipuler, c'est un animal sauvage.** Il peut vous mordre et il y a possibilité de transmission de maladies infectieuses. De plus, la mère peut abandonner son petit s'il est associé à l'odeur ou à la présence humaine;
-  **ne laissez pas approcher vos animaux domestiques, ils peuvent constituer une source importante de stress pour le phoque;**
-  **ne tentez pas de remettre l'animal à l'eau.** Les phoques passent normalement de grandes périodes hors de l'eau pour se reposer. Il ne faut pas les déranger;
-  **n'ignorez pas la situation.** Si le jeune est blessé ou s'il semble malade (respiration bruyante, toux, écoulements nasaux), ou si vous découvrez un phoque mort ou une baleine, contactez le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins au :

